



SCOT EST CANTAL

CONSTRUIRE ENSEMBLE UN PROJET POUR L'AVENIR DE L'EST CANTAL



PIERRE JARLIER Président du Sytec Président de Saint-Flour Communauté

GHYSLAINE PRADEL

Vice-Présidente du Sytec Présidente de Hautes Terres Communauté



Élaborer le Schéma de Cohérence Territoriale Est Cantal, c'est préparer l'avenir de ce territoire. Les élus de l'Est Cantal ont décidé d'unir leurs moyens pour bâtir ce projet.

C'est une démarche passionnante à laquelle nous avons voulu associer tous les acteurs du territoire. Et nous voulons, aujourd'hui, partager avec vous ce projet. Pour cela, nous vous présentons, dans ce numéro, une partie du diagnostic, la vision construite collectivement, et le travail effectué depuis 2 ans par les élus et les équipes de Saint-Flour Communauté et de Hautes Terres Communauté, les services de l'Etat et les partenaires locaux.

Le SCOT détermine les orientations pour aménager l'espace, maintenir l'agriculture, organiser l'habitat, le développement économique, les transports, les équipements et les services, préparer la transition énergétique, préserver et valoriser l'environnement de l'arrondissement de Saint-Flour à une échelle de 20/30 ans.

Il concerne tous les habitants du territoire, car ses orientations seront ensuite déclinées dans les documents d'urbanisme locaux, auxquels tous les projets devront se conformer.

Elaborer ce projet, nécessite de connaître ce territoire de façon précise et sans concession pour faire des choix d'aménagements pertinents et durables, avec un regard objectif sur les faiblesses et les atouts locaux.

De l'Aubrac aux Monts du Cantal, du Cézallier à la Margeride en passant par le vaste plateau basaltique issu du plus grand volcan d'Europe, notre territoire conjugue une vraie qualité de vie avec de réelles opportunités de développement. Notre agriculture, nos savoir-faire et nos nombreuses ressources, la richesse exceptionnelle de nos paysages, de notre patrimoine et de notre biodiversité sont reconnus et souvent enviés.

Ces atouts sont les marqueurs de notre identité territoriale, et nous devons veiller à nous les approprier au quotidien. Profondément attachés à notre territoire rural de moyenne montagne, nous avons la conviction que le déclin démographique n'y est pas une fatalité et que ces atouts représentent une force considérable.

Maintenir un tissu agricole actif, valoriser nos ressources et nos savoir-faire locaux, préserver notre richesse environnementale et notre biodiversité exceptionnelle sont les axes du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, le PADD, document central du SCOT, présenté dans ce numéro.

Nous vivons des mutations considérables auxquelles nous devons nous adapter. Ce territoire a un potentiel extraordinaire. Dans ce contexte, il nous appartient de le valoriser collectivement.

Soyez assurés de notre engagement au service du développement de notre territoire et de l'amélioration de notre cadre de vie.

Pierre Jarlier

Ghyslaine Pradel

Sommaire

Les compétences du SYTEC	3
Un projet pour l'avenir du territoire	4

PORTRAIT DE TERRITOIRE

Chiffres-clés	5
Axe 1 / Economie	6
Axe 2 / Excellence environnementale	8
ZOOM : Atlas de la Biodiversité	10
Axe 3 / Transition Energétique	12
Axe 4 / Mobilités	14
Axes 5 et 6 / Un territoire vivant de services	16
et de proximité / Bien vivre ensemble	

SCOT Est Cantal / Le PADD	18
SCOT Est Cantal / La concertation	19
Le SYTEC sur le terrain	20





www.hautesterres.fr



CONCILIER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le Syndicat des Territoires de l'Est Cantal est né de la volonté des Communautés de communes de l'Est Cantal de s'unir pour préparer ensemble le développement durable et l'aménagement cohérent et solidaire du territoire.

Le SYTEC fédère Saint-Flour Communauté. Hautes Terres Communauté et Pays Gentiane, soit 105 communes et 43 725 habitants. Ces intercommunalités adhérentes choisissent de lui confier tout ou partie des compétences ci-dessous:

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE L'ESPACE. SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES



Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) pour Saint-Flour Communauté et Hautes-Terres Communauté.

(Le Pays Gentiane fait partie du SCoT Haut Cantal Dordogne avec le Pays de Salers, Pays de Mauriac, et Sumène Artense).

INGÉNIERIE EN MATIÈRE **ENVIRONNEMENTALE. DE** PLANIFICATION ET DE SERVICES

Réalisation d'études en matière environnementale : eau, assainissement, déchets... et en matière de planification et de services. Le SYTEC porte une stratégie en matière de transition énergétique. La réduction des consommations d'énergies et la promotion des énergies renouvelables compatibles avec les paysages sont les objectifs de la démarche Territoire à Energie Positive (TEPOS).

ASSAINISSEMENT COLLECTIF Gestion du ramassage et du

traitement des boues d'épuration par cocompostage avec les déchets verts.





GESTION DES DÉCHETS

VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

- Traitement des déchets non dangereux sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux des Cramades
- Traitement des déchets recyclables sur le centre de tri des Cramades
- Traitement des déchets recyclables ou valorisables des déchets industriels banaux
- Gestion des contrats des filières de reprise
- Transport du verre

PRÉVENTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Réduction des déchets et développement de l'Economie circulaire
- Préservation de la ressource en eau et de la biodiversité (sensibilisation public scolaire et grand public).





Le Projet Territorial de Développement

Durable

UN PROJET POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE DE L'EST-CANTAL

Le Syndicat des Territoires de l'Est Cantal élabore depuis 2017, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Est Cantal. Le SCOT est un document d'urbanisme. Il définira en fonction des besoins et des prévisions économiques et démographiques, les orientations d'urbanisation.

Pour élaborer le SCOT Est Cantal, le SYTEC a engagé des démarches convergentes, comme le Projet Territorial de Développement Durable (PTDD), l'Atlas de la Biodiversité Territoriale (ABT), la démarche Territoire à Energie Positive (TEPOS).

Nous vous présentons dans ce numéro, l'ensemble de ce travail débuté en 2017.

L'ÉLABORATION DU PROJET TERRITORIAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN PROJET CONCERTÉ



Ce projet, construit de mai 2017 à mars 2018, a réuni les élus, les agents territoriaux, et de nombreux acteurs du territoire pour

croiser les visions, les connaissances et les expertises.

Cette parfaite connaissance du territoire et cette vision commune ont permis de réaliser cette feuille de route qui fixe **les objectifs des politiques publiques, pour les 20 ans à venir.**

Le diagnostic a permis d'identifier les atouts et les faiblesses, les valeurs, les ressources et les capacités d'adaptation face aux grandes évolutions (démographiques, sociales, économiques, agricoles et environnementales) en cours ou à venir.

L'agriculture et le **tourisme** de qualité sont les piliers de l'économie locale et doivent être soutenus et encouragés.

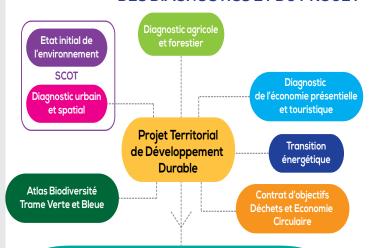
La spécificité du projet territorial du SYTEC réside dans l'objectif fort de **concilier le développement économique et social, et la préservation de nos ressources naturelles**, de ne jamais les opposer, car ils sont complémentaires.



Le PTDD est le document fondateur du SCOT (Le SCOT vous est présenté en page 18). Retrouvez la brochure du PTDD sur www.sytec15.fr

Le PTDD a été réalisé avec le cabinet AUXILIA Conseil.

MÉTHODE D'ÉLABORATION DES DIAGNOSTICS ET DU PROJET



SCHEMA de COHERENCE TERRITORIALE EST-CANTAL











Pour la réalisation du Projet Territorial de Développement Durable, le SYTEC est soutenu par le FNADT, le Contrat de Plan Etat Région Auvergne 2015-2020, par l'UNION EUROPEENNE dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et le programme LEADER du Pays de SAINT-FLOUR HAUTE AUVERGNE.



Portrait de Territoire

Les études et les diagnostics menés ont permis de dresser le portrait du territoire, en déterminant ses atouts et ses faiblesses pour éclairer les orientations et déterminer nos choix stratégiques.

L'Est Cantal est un grand territoire rural et agricole de moyenne montagne, d'une faible densité démographique, doté de ressources, de savoir-faire et d'un patrimoine naturel exceptionnels à préserver et à valoriser.

L'enjeu démographique représente l'un des plus grands défis pour l'avenir.

veglise Légende Limites communales A75 Routes RN et RD Cours d'eau Altitude (en m) 0 - 900 Limite intercommunale 900 - 1200

Le portrait de territoire a été conduit sur le périmètre des EPCI en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018. Depuis le 1er janvier 2019, le périmètre du SCOT Est Cantal a évolué suite au transfert de 4 communes de Hautes Terres Communauté vers le Pays

1200 - 1350

1350 et plus

Les chiffres-clés



L'EST-CANTAL

92 communes 2380 km²

- 2 communautés de communes
- 70% du territoire est dédié à l'agropastoralisme
- 14% du territoire occupé par des espaces naturels d'altitude
- Moins de 1% du territoire urbanisé
- Plus de la moitié du territoire inclus dans un Parc Naturel Régional: PNR des Volcans d'Auvergne (39 communes) et PNR Aubrac (12 communes)
- 1 grand site de France Le Puy Mary et 1 projet de site classé « Garabit-Truyère»



DÉMOGRAPHIE

habitants en 2014

soit 1/4 de la population du Cantal

- Faible densité démographique : 15 hab/km²
- 16 852 ménages
- 1 habitant sur 3 a plus de 60 ans, probablement 45% de plus de 60 ans en 2050
- 1 habitant sur 3 vit seul
- 3 580 logements vacants, soit 12,8 % du parc total de logements
- Le solde migratoire (+119 hab/an) ne compense pas le solde naturel (-223 hab/an)
- Un territoire attractif avec environ 400 « nouveaux arrivants » tous



EMPLOI

15 212 emplois

- 10 539 emplois salariés et 4 673 non-salariés
- 8 018 actifs, soit 52%, travaillent dans leur commune de résidence
- 75% des emplois issus de l'économie présentielle
- 8,6% de chômage contre 10,4% à l'échelle nationale
- Plus de 20% des actifs dans l'agriculture





DES RESSOURCES LOCALES A DÉVELOPPER : UNE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE RECHERCHÉE, DES ATOUTS POUR NOS MODÈLES DE PRODUCTIONS AGRICOLES

TOURISME

- Une offre étoffée de sports et activités de pleine nature : 1 station de ski alpin de niveau national, plusieurs espaces nordiques, nautisme, voile, 5 espaces VTT aménagés, + de 1000 km de randonnée pédestre, pêche en rivières et lacs, chasse, sports aériens, golf, accrobranche, escalade, via ferrata, eaux vives canyoning, thermalisme...
- Des projets de développement : Station Aubrac 4 Saisons / Destination Massif Cantalien / Plan de développement de la station du Lioran à 2030 / Aménagement Prat de Bouc, Caleden Chaudes Aigues

- Volcanisme : paysages naturels exceptionnels et emblématiques
- Nombreuses rivières et plans d'eau
- Hébergements: 48 558 lits touristiques dont 12 836 lits marchands, 7426 résidences secondaires, soit plus du quart des logements
- Nombreux sites environnementaux et hotspots de biodiversité

AGRICULTURE

- 2 672 exploitants en 2017
- 155 208 hectares d'espaces agropastoraux (68% du territoire) dont 43 000 hectares d'estives
- 1874 exploitations en 2017
- 6 AOP fromagères : Cantal Salers, Laguiole, Saint-Nectaire, Bleu d'Auvergne et Fourme d'Ambert
- 114 exploitations en agriculture biologique (6%)
- 15 outils de transformation agroalimentaires lait et viande
- + de 20% des actifs / 750 emplois salariés (filières amont et aval)
- Depuis l'an 2000, diminution du nombre d'exploitants de 13 % et du nombre d'exploitations de 26,2 %
- Depuis l'an 2000, augmentation de 10 ha de la surface moyenne d'exploitations: 78 ha en 2017
- 750 exploitants âgés de plus de 57 ans (soit 28 %)
- 1 lycée d'enseignement professionnel agricole à Saint-Flour



RESSOURCES LA FORÊT

- 28% du territoire en espaces forestiers (65 000 ha)
- 11 scieries locales, 2 pôles bois
- 1 lycée professionnel des métiers du bois à Murat
- 4 chartes forestières
- 6 schémas de dessertes forestières
- 14 chaufferies bois collectives ou réseaux de chaleur, en développement

Le diagnostic agricole et forestier conduit en 2017-2018 a été réalisé avec le groupement d'étude BLEZAT, SAFER et Chambre d'Agriculture du Cantal





Consultez le diagnostic Agricole et Forestier : bit.ly/SCOT-ESTCANTAL-DocumentsElaboration





ÉCONOMIE : VALORISER LES RESSOURCES LOCALES

Garante de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire, l'économie locale doit permettre la création de valeurs ajoutées et d'emplois en s'appuyant sur ses atouts et ses ressources, et en explorant les opportunités de la transition socio-écologique.

Un développement économique basé sur le respect des ressources, du patrimoine local et de la qualité paysagère et environnementale.

NOS OBJECTIFS ET LEVIERS D'ACTION

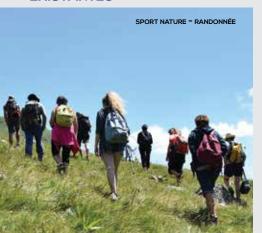
FAVORISER UNE AGRICULTURE AVEC DES EXPLOITATIONS À TAILLE HUMAINE, DURABLES, QUALITATIVES ET TRANSMISSIBLES

- En soutenant la vente en circuits courts et les boucles alimentaires locales, le développement de l'agroécologie et de l'agriculture biologique
- En protégeant le foncier agricole
- En développant les échanges avec les territoires voisins

DÉVELOPPER UN TOURISME DURABLE, INTÉGRÉ À PARTIR DES RESSOURCES NATURELLES, PATRIMONIALES, CULTURELLES DU TERRITOIRE

• En valorisant les ressources naturelles, en développant une offre touristique d'excellence environnementale, responsable, moins impactante pour l'environnement

CRÉER LES CONDITIONS NÉCESSAIRES À L'ÉMERGENCE DE FILIÈRES ÉCONOMIQUES BASÉES SUR L'ÉCONOMIE « CIRCULAIRE », LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES LOCALES EXISTANTES



- En soutenant les filières locales : agroalimentaire, bois, pierre
- En soutenant la structuration de filières locales de valorisation des déchets verts et ménagers



Portrait de Territoire

DIAGNOSTIC





Une qualité environnementale reconnue, des ressources naturelles exceptionnelles à préserver, complémentaires du développement économique local

UNE GRANDE QUALITÉ ÉCOLOGIQUE

- 12 sites Natura 2000 et de nombreux zonages environnementaux, ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- 7 Espaces Naturels Sensibles (ENS): Puy de la Tuile, Tourbière des Vergnes des Mazes, Corniches basaltiques de l'Alagnon et Verger d'Auzit, Roche de Landeyrat, Lac du Pêcher, Estives et Tourbières du plateau de Chastel-sur-Murat, Tourbière du Jolan
- Des espèces rares inféodées aux milieux montagnards (telle la vipère péliade)
- Territoire de transition entre les milieux méditérranéens et le nord de l'Auvergne
- Zones humides: 84,8 km² identifiées, soit 3,5 % du territoire
- 2 Parcs Naturels Régionaux : PNR des Volcans d'Auvergne et PNR Aubrac
- Hotspots de Biodiversité
- Démarche d'Atlas de la Biodiversité Territoriale (à découvrir en pages 10 et 11)

LICHEN DES FORÊTS

TRAME VERTE ET BLEUE

Mesure phare du Grenelle de l'Environnement, **la Trame Verte et Bleue** vise à assurer la continuité écologique des milieux naturels à l'échelle du territoire national, régional et local.

L'objectif recherché est de permettre aux espèces vivantes (faune et flore) de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer, et aux écosystèmes de fonctionner.

La Trame Verte et Bleue est constituée de **réservoirs de biodiversité reliés entre eux par des corridors**, des voies de déplacement empruntées par la faune et la flore : haies, bosquets, prairies, murets, milieux humides...

Les réservoirs de biodiversité se caractérisent par leur grande richesse écologique.

La Trame Verte et Bleue est élaborée avec le CPIE de Haute-Auvergne.



P8





L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

Les milieux naturels, les paysages, la culture rurale et montagnarde font la singularité, l'authenticité et la force du territoire. Les préserver est une priorité majeure du projet de territoire car ce sont des atouts considérables.

NOS OBJECTIFS ET LEVIERS D'ACTION

MIEUX CONNAÎTRE, VALORISER ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE

- En partageant la collecte et les connaissances de l'Atlas de la Biodiversité Territoriale
- Par la recherche du principe d'excellence environnementale dans toutes les décisions prises et tous les dispositifs soutenus par les collectivités

PROMOUVOIR ET PROTÉGER LE PATRIMOINE LOCAL EN PRÉSERVANT LES PAYSAGES ET LES RESSOURCES NATURELLES

- En veillant au principe d'excellence environnementale dans tous les projets
- En sensibilisant le public sur la valeur et la fragilité du patrimoine local bâti, immatériel et naturel

CONCILIER LES ACTIVITÉS HUMAINES AVEC LA BIODIVERSITÉ ET LA PRÉSERVATION DU CADRE DE VIE

- En limitant l'étalement urbain, en revalorisant le parc vacant, les centres anciens et les villages
- En développant les modes de déplacement doux
- En soutenant les initiatives en faveur d'un mode d'habitat peu impactant







L'Atlas de la

CONNAÎTRE, COMPRENDRE ET DANS LES PROJETS



UN PROJET VALORISÉ

Les connaissances produites par l'ABT, sont transmises au Muséum National d'Histoire Naturelle, qui les intègre à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel. Ainsi en juin 2018, 3090 premières données sur la faune et la flore de l'Est Cantal, récoltées pendant la Saison 1 (entre 2017 et avril 2018) ont été vérifiées, bancarisées dans une base de données et transmises au Museum, dont :

- 2 450 données issues des inventaires conduits par la LPO et le CPIE, dans les secteurs de la Margeride et du Cézallier
- 640 données produites par les contributeurs au Programme de Sciences Participatives



La biodiversité est une véritable ressource pour le territoire, son attractivité et son développement. Pourtant chez nous aussi, elle est réellement en danger. Plus de 10 % des espèces recensées sont menacées. Pour mieux la préserver et l'intégrer dans les réflexions d'aménagement, il est nécessaire de bien la connaître.

POURQUOI FAIRE UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ?

- Améliorer la connaissance de la biodiversité de façon plus précise et plus homogène sur l'ensemble de notre territoire, pour mieux la partager et la valoriser
- Prendre en compte la biodiversité dans les actions quotidiennes, les projets et les documents de planification futurs (SCOT Est Cantal notamment)
- Sensibiliser la population et les acteurs du territoire à la richesse naturelle du territoire, l'attractivité qu'elle peut générer et aux menaces qui pèsent sur elle, en partageant les connaissances

COMMENT?

- Un Programme de Sciences Participatives relayé par un site internet dédié www.atlas-biodiversite-sytec15.com
- Des inventaires naturalistes conduits par des spécialistes, sur les secteurs du territoire encore mal documentés
- La collecte, l'analyse et la valorisation des données naturalistes produites par les autres collectivités et structures partenaires, afin d'améliorer les connaissances de la biodiversité du territoire, sous la forme d'une base de données sur la faune et la flore de l'Est Cantal



LA BIODIVERSITE EN DANGER, ICI AUSSI!

A l'échelle du Massif-Central, les indicateurs montrent, comme ailleurs, une érosion de la biodiversité. En Auvergne, 1 espèce d'oiseau sur 2, 1 papillon sur 6, 1 espèce de mousse sur 2, 1 espèce de flore vasculaire (plantes à fleurs et fougères) sur 5, **sont menacées**. Sur le territoire de l'Est Cantal, sur les 2 576 espèces

présentes identifiées en Saison 1, environ 300 espèces à enjeux, soit 12 %, sont considérées comme menacées (espèces classées en liste rouge régionale avec les statuts «en danger critique», « en danger », « vulnérable » ou «quasi-menacé»).

En Auvergne également, l'effet du changement climatique, va intensifier l'érosion de la biodiversité sur nos territoires.

Biodiversité

INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ **DU TERRITOIRE**







RÉSULTATS ET CHIFFRES

- 1 400 données récoltées par 80 contributeurs au Programme de Sciences **Participatives**
- 2 450 données en 2017 et 9 500 en 2018 produites par les inventaires naturalistes
- + 1 300 000 données naturalistes collectées
- environ 450 000 données exploitées
- 2 576 espèces différentes identifiées sur le territoire, dont 825 espèces de faune et 1751 espèces de flore
- 380 participants aux 27 « animations Biodiversité » avec nos partenaires
- 10 écoles et collèges engagés en 2018/2019 dans le projet d'éducation à l'environnement conduit avec la Maison de la Pinatelle.

ANIMATIONS POUR DÉCOUVRIR LA **BIODIVERSITÉ**

Pour sensibiliser le public aux enjeux de biodiversité, le SYTEC organise depuis l'été 2017, des animations gratuites mensuelles pour tous les publics. Randonnées, sorties nature, inventaires collectifs, conférences, jeux et ateliers de fabrication..., sont proposés avec des spécialistes, pour découvrir et vulgariser la connaissance de la faune, la flore et les milieux naturels du territoire.

Retrouvez nos rendez-vous sur la page Facebook et le site internet www.sytec15.fr

QUATRE ENQUÊTES PARTICIPATIVES



Espèces emblématiques dans vos loisirs



papillons!





Herbiers de nos

Les observations des citoyens sont essentielles à la connaissance scientifique car elles permettent d'obtenir de nombreuses données, que les chercheurs ne peuvent pas obtenir seuls. Que vous soyez enfant, adulte, débutant, naturaliste amateur ou confirmé, participez en identifiant les espèces et partagez vos observations sur le site de l'Atlas ou avec les formulaires papier, disponibles au siège du Sytec et dans les offices de tourisme de Saint-Flour et de Murat.

COMMENT PARTICIPER?



Pour suivre l'actualité de la biodiversité du territoire, connaître les prochaînes animations, retrouver nos articles et enregistrer vos observations, connectez-vous :

www.atlas-biodiversite-sytec15.com



Le Sytec réalise l'Atlas de la Biodiversité Territoriale avec LPO Auvergne / Chauve-Souris Auvergne / CPIE de Haute-Auvergne / CEN Auvergne / Conservatoire Botanique National du Massif Central / Pinatelle and Co.

CONTACT

Coordination Animation ABT sensibilisation@serviceenvironnementdescramades.fr Tel.: 04 71 60 62 89











Pour la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Territoriale. le SYTEC est soutenu par le Ministère de l'Environnement, la DREAL Auvergne Rhône Alpes, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et l'Agence Française pour la Biodiversité.



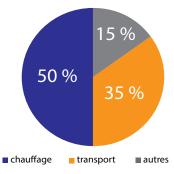






LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

- Sur le territoire, environ 880 GWh d'énergie sont consommés
- Un habitant consomme environ 20 MWH par an dont la moitié est consacrée au chauffage et environ un tiers au transport
- La consommation d'énergie se répartit entre l'électricité, les produits pétroliers (carburants voiture, carburant agricole, fioul domestique, fioul industriel), le gaz naturel, le bois énergie et la géothermie



LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

Sur le territoire environ 400 GWh d'énergie verte sont produits. Il est produit plus d'électricité qu'il n'en est consommé et une partie importante des besoins en chaleur sont couverts par de la production locale renouvelable.

L'électricité: l'électricité verte du territoire est produite par les grands barrages hydrauliques, les micro-centrales hydrauliques, les parcs éoliens, un parc photovoltaïque, les panneaux solaires photovoltaïques sur les toitures des bâtiments agricoles principalement.

La chaleur : la chaleur renouvelable est produite par les chaudières bois et les réseaux de chaleur, la géothermie et le solaire thermique.





La Gazette de l'Est-Cantal - Février 2019





UN TERRITOIRE ACTEUR DE LA TRANSITION ENERGÉTIQUE

Dans un contexte où les besoins énergétiques sont forts et représentent une part importante des budgets, le territoire dispose de potentiels importants pour réduire et maîtriser sa consommation énergétique.

Depuis 2017, le SYTEC est engagé dans une démarche « Territoire à Energie Positive » (TEPOS) dont l'objectif, dans les 10 ans, est de couvrir 100% de la consommation énergétique du territoire par de la production d'énergie verte et locale.

Les enjeux de cette démarche sont de se réapproprier la question de l'énergie, réaliser des économies pour les ménages et les collectivités, produire localement de l'énergie renouvelable, créer des emplois non délocalisables et de la richesse.

NOS OBJECTIFS ET LEVIERS D'ACTION

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ÉNERGETIQUE

- Amplifier la rénovation énergétique des équipements publics et des bâtiments publics et privés
- Sensibiliser les habitants aux éco-gestes
- Soutenir la création d'une plateforme de rénovation énergétique
- Rénover l'éclairage public



PRODUIRE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE RESPECT DES PAYSAGES ET L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

 Soutenir les solutions domestiques d'énergie renouvelable: installation de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques, chauffage par géothermie, de chaudières à bois ou granulés, d'unités de méthanisation des effluents agricoles

• Soutenir le développement des grands projets territoriaux d'énergies renouvelables : chaufferies et réseaux de chaleur, systèmes de chauffage collectifs par géothermie, développement de la production d'électricité renouvelable avec le souci permanent d'intégration paysagère





Service Transition Energétique tepos@sytec15.fr Tél.: 04 71 60 72 64



RENOVATION THERMIQUE CONSERVATOIRE

@ Consultez l'étude TEPOS sur ce lien : bit.ly/Diagnostic-energetique-Etude-TEPOS







La faible densité de population du territoire et la dispersion de l'habitat ont conduit à la polarisation des services dans les bourgs principaux, à des migrations pendulaires allers-retours quotidiens entre le travail et le domicile, et à l'utilisation privilégiée de la voiture individuelle comme moyen de transport.



- Autoroute A75 : 16 450 véhicules* dont 16% de poids lourds
- Route Nationale 122 : 6 190 véhicules*, dont 13% de poids lourds
- Route Départementale 926 : 5 840 véhicules*, dont 8% de poids lourds
- * Moyenne journalière annuelle 2016 (source cantal.fr)

Plusieurs projets d'aménagements de ces axes sont en réflexion ou en cours, dont le contournement Nord de la ville de Saint-Flour.

Une offre variée de transport en commun est présente sur le territoire avec 5 gares SNCF, et plusieurs liaisons internes régulières en lignes de bus départementales, des TER et de transport à la demande des Communautés de Communes. Le covoiturage est une pratique en progression sur le territoire, avec l'aménagement de plusieurs aires de covoiturage.

MOBILITÉ

- 73% des déplacements domicile travail se font en voiture
- 39,2% des ménages ont deux voitures ou plus
- 5 gares SNCF à conforter
- Aires de covoiturage en développement

TRANSPORT À LA DEMANDE

Organisé sur les deux Communautés de Communes, il facilite les déplacements de proximité des personnes sans solution de mobilité.

Pour toute information sur le transport à la demande, contactez :

Hautes Terres Communauté au 04 71 20 22 62

Saint-Flour Communauté au 04 71 60 71 72





NATIONAL E 122









MOBILITÉS

Le déploiement de solutions de mobilité réalistes et adaptées aux besoins des habitants et des spécificités du territoire constitue un axe majeur du projet.

Il garantit, aujourd'hui et demain, l'accessibilité à l'emploi et aux services notamment de santé, le renouveau de la vitalité des centres-bourgs, la limitation de la dépendance énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

NOS OBJECTIFS ET LEVIERS D'ACTION

SOUTENIR L'INTERMODALITÉ * ET LES MOBILITÉS ACTIVES BÉNÉFIQUES POUR LA SANTÉ, L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT

- Développer les liaisons douces piétonnes et cyclables
- Mettre en place des outils pour le co-voiturage, des navettes, un dispositif de location de vélos électriques
- Harmoniser les offres de transport, entre elles et avec les aires de co-voiturage
- Sensibiliser les habitants à la mobilités active
- * L'intermodalité est l'utilisation de plusieurs modes de transport aucours d'un même déplacement

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DE

- Mailler le territoire en lieux de service innovants
- Développer le télétravail et la télémédecine
- Dématérialiser certaines démarches administratives









MAISON DES SERVICES - MURAT

Un maillage cohérent des services et des équipements à consolider, de nouveaux services à developper face aux évolutions des besoins de la population et à la volonté d'accueillir de nouveaux habitants

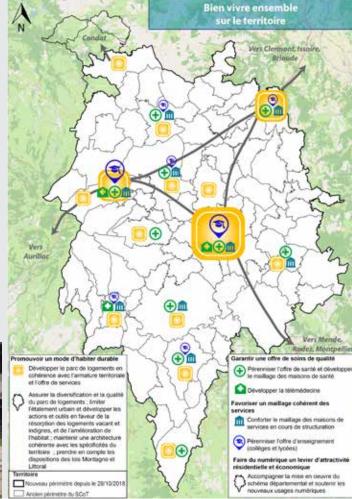
EQUIPEMENTS ET SERVICES

- 43 écoles, 9 collèges, 4 lycées
- 4 crèches et 7 Relais Petite Enfance
- 10 maisons de services (actuelles ou en projet)
- 5 maisons de santé et 2 en projet
- 26 médecins généralistes
- 7 établissements de santé
- 14 EHPAD et 5 structures de soins à domicile pour personnes âgées
- 155 commerces de proximité
- Une polarisation des équipements intermerdiaires et supérieurs autour de Saint-Flour, Murat et Massiac

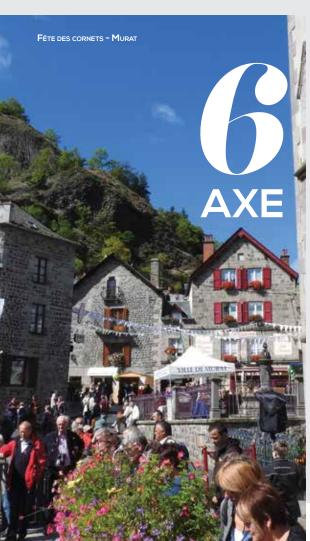
COHÉSION SOCIALE

- 16 852 résidences principales dont 4 347 logements locatifs
- 1 550 logements sociaux ou communaux
- 1 200 associations actives
- 15 marchés hebdomadaires
- Une offre culturelle variée et accessible : 3 cinémas, 1 théâtre, musées, conservatoires de pratiques artistiques...











UN TERRITOIRE VIVANT DE SERVICES ET DE PROXIMITÉ

L'attractivité et la qualité de vie sur le territoire dépendent de la capacité à maintenir des services de proximité. La lutte contre la désertification médicale est une priorité, au même titre que l'accueil des jeunes enfants. Ce sont de véritables leviers de développement territorial.

NOS OBJECTIFS ET LEVIERS D'ACTION

GARANTIR SUR TOUT LE TERRITOIRE ET POUR TOUS LES HABITANTS UNE OFFRE DE SOINS DE QUALITÉ ADAPTÉE AUX BESOINS

- Maintenir une diversité de l'offre de santé par le maillage en maisons de santé
- Améliorer l'accueil des professionnels de santé
- Accompagner la mise en œuvre du Contrat Local de Santé

FAVORISER UN MAILLAGE COHÉRENT D'ACCÈS ET DE DIFFUSION DES SERVICES ET DES PRODUITS

- Conforter le maillage du territoire en services innovants : plusieurs maisons de services sont en cours de structuration
- Structurer l'offre d'accueil petite enfance
- Rechercher la viabilité des commerces ruraux par la mutualisation des offres de services



BIEN VIVRE ENSEMBLE

NOS OBJECTIFS ET LEVIERS D'ACTION

DÉVELOPPER LES NOTIONS D'INTÉRÊTS ET DE BIENS COMMUNS POUR FACILITER LE BIEN-VIVRE EN-SEMBLE

- Accompagner les publics fragiles (personnes isolées, âgées, économiquement fragiles)
- Développer le lien inter-générationnel

DÉVELOPPER ET SOUTENIR L'ÉCONOMIE COLLABO-

• Faciliter le portage des biens et des services entre particuliers, mais aussi la connaissance et les compétences

ASSURER ET ACCOMPAGNER LE « BIEN-VIEILLIR »

- Créer des structures permettant des accueils temporaires (saisonniers ou à la journée) en complément de l'offre existante
- Développer le service et l'aide à domicile par la formation et la valorisation des aidants



Le Schéma de Cohérence Territoriale est le document de planification qui fixe les orientations stratégiques d'aménagement à l'échelle de l'Est Cantal.

Il assure la cohérence du développement économique, la préservation d'une agriculture de qualité, et la valorisation de l'environnement et des paysages encore préservés. Le SCOT Est Cantal a pour objectifs de réduire le parc de logements vacants et de valoriser le patrimoine bâti.



ETAPES

Avril 2017 - Juin 2018

Réalisation des diagnostics transversaux et partagés.

Avril 2018 - Novembre 2018

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables définit la stratégie et le cap de développement, et représente le projet porté par le SCOT. Le PADD a été présenté aux élus et débattu en Comité Syndical du SYTEC La Concertation fin 2018.

Depuis Novembre 2018

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), en cours d'élaboration déclinera le contenu du PADD. Le DOO sera le volet opérationnel du SCOT, et encadrera diverses politiques publiques comme les documents d'urbanisme

Prochaines étapes en 2019

Finalisation du Document d'Orientation et d'Objectifs. Arrêt du projet par le Comité Syndical du SYTEC. Consultation des communes, des services et enquête publique.

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

1/STRATÉGIE ET CAP DE

- Renforcer l'attractivité de l'Est Cantal
- Préserver et aménager durablement le territoire

DÉVELOPPEMENT

- Atteindre + 1 000 habitants en 2035
- Produire 3 000 logements supplémentaires, et réduire la vacance de 1 000 logements
- Préserver une armature urbaine équilibrée et solidaire appuyée sur l'offre d'équipements, services, commerces et emplois
- Soutenir l'agriculture de qualité, le tourisme durable, la transition écologique et énergétique du territoire

La Gouvernance

Le SCOT est conduit par un Comité de Pilotage composés de 17 élus du SYTEC. Les maires sont associés aux principales étapes : validation des diagnostics, définition du projet de territoire et préparation du PADD, validation des orientations du Document d'Orientation et d'Objectifs.

Les réunions de concertation, permettent au public de prendre connaissance de l'avancement du projet, de faire part de ses observations et d'échanger avec les élus et le bureau d'étude.

L'enquête publique

Le SCoT est soumis à l'avis du public via une Enquête Publique comme tous les documents d'urbanisme, pour informer les habitants sur le projet et recueillir leurs observations.

Le SCOT Est Cantal sera ensuite approuvé par le Comité Syndical du SYTEC et ses orientations devront être déclinées dans les documents d'urbanisme locaux et les principaux projets du territoire.

Le PADD représente le projet stratégique porté par le SCOT. Il est la traduction spatiale du projet de territoire et définit les orientations qui en découlent, en termes d'aménagement et d'urbanisme.

2/AXES THÉMATIQUES

AXE 1 Une économie locale, créatrice de valeurs ajoutées qui vise l'excellence environnementale

AXE 2 Un territoire à haute qualité de vie préservant son identité et son caractère rural et valorisant ses ressources naturelles

AXE 3 Un territoire acteur de sa transition énergétique

AXE 4 Des mobilités intelligentes adaptées à tous les besoins et respectueuses de la santé et de l'environnement

AXE 5 Bien-vivre ensemble sur le territoire



Vous pouvez consulter le PADD sur le site internet www.sytec15.fr et dans les différents lieux de concertation



La Concertation

S'INFORMER S'EXPRIMER



La concertation permet à la population de prendre connaissance et de s'exprimer sur le projet. Pour cela, pendant la durée d'élaboration du SCOT, le SYTEC met en œuvre les modalités de concertation suivantes à destination des habitants, des associations et de toutes personnes intéressées.

- Information par le biais du site internet du SYTEC www.sytec15.fr et dans le journal du SYTEC
- Animations et explications lors de réunions publiques
- Consultation des documents d'études et d'élaboration pour permettre à tous d'accéder au projet
- Mise à disposition des registres de concertation pour faciliter l'expression de tous
- Possibilité d'écrire au Président du SYTEC par courrier adressé au siège du SYTEC Village d'Entreprises 1 rue des Crozes, ZA Rozier-Coren 15100 Saint-Flour

FINANCEURS







Pour la réalisation du SCOT Est Cantal, le SYTEC est soutenu par l'Etat et le Ministère du Logement et de l'Habitat Durable, au titre de la Dotation Générale de Décentralisation, le Conseil Départemental du Cantal et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.



PROSCOT. Le SCOT Est Cantal est réalisé par le bureau d'études PROSCOT.

REGISTRES DE CONCERTATION



Les registres de concertation permettent aux habitants de s'exprimer sur le projet. Ces registres sont à disposition dans les lieux suivants : mairies de Marcenat et de Massiac, Maisons des Services de Murat, de Pierrefort, de Chaudes-Aigues, et sièges du SYTEC et de Saint-Flour Communauté, à Saint-Flour.



DOCUMENTS EN CONSULTATION

Les diagnostics, les documents d'études et d'élaboration sont consultables dans ces mêmes lieux.



Ous pouvez les retrouver sur le site www.sytec15.fr et par ce lien bit.ly/SCOT-ESTCANTAL-DocumentsElaboration

RÉUNIONS PUBLIQUES

La première réunion de concertation du public a eu lieu à Saint-Flour, le 9 novembre 2018.

Prochaine réunion publique du SCOT

MERCREDI 6 MARS 2019 - MURAT

20h - Salle polyvalente Mairie de Murat Place de l'Hôtel de Ville Entrée libre et gratuite

CONTACT

Service SCOT scot@sytec15.fr

Tel: 04 71 60 71 79



Le Sytec sur le terrain

PRÉVENTION DES DÉCHETS



Compostage Partagé - Eco Quartier Champ de Barral Valorisation des déchets verts par les habitants du quartier

Les équipes du SYTEC agissent aussi au quotidien, pour assurer le traitement des déchets ménagers, leur valorisation et leur réduction à la source. Elles agissent aussi pour la préservation de la ressource en eau, la biodiversité, une consommation plus durable et la transition écologique.



École de Pierrefort Sensibilisation et installation du tri

École Louis-Thioleron - Saint-Flour Animation Réemploi - Visite AICV



Compostage Partagé à Murat - Installation de 9 points de compostage collectif

RANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE



Animations Eco Home - Centre social Saint-Flour / A nos côtés, l'équipe de Espace Info Energie, le CCAS et Logisens



Cocompostage - Site des Cramades - Déchets verts et boues de station deviennent du compost



Sortie Biodiversité Forêt de Laveissière avec l'Office National des Forêts et le Parc des Volcans d'Auverane



SYNDICAT DES TERRITOIRES DE L'EST CANTAL

Village Entreprises - ZA du Rozier-Coren et Site des Cramades - ZA la Florizane

15100 SAINT-FLOUR Tél. 04 71 60 72 64

Rejoignez-nous sur Facebook!



Village d'Entreprises, 1 rue des Crozes, ZA Rozier-Coren Les Cramades, 24 rue de la Florizane, ZA la Florizane 15100 Saint-Flour Tél. 04 71 60 72 64 - www.sytec15.fr Crédits photos / Illustrations: SYFEC, Saint-Flour Communauté, Hautes Terres Communauté, Ville de Saint-Flour, Jean-François Ferraton, Medhi Issertes, Grégoire Verheyde, Shutterstock-Maquette: SYTEC / Graphic Repro Imprime par: la Dépêche d'Auvergne, Dépôt légal: Février 2019 - Tirage: 17 000 exemplaires

Syndicat des Territoires de l'Est Cantal -